Démarche : Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier

pour les bibliothèques municipales, intercommunales et

départementales

Organisme : Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC)

Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Denomination	
Forme juridique	

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de candidature à la Dotation Générale de décentralisation pour les bibliothèques.

 Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur la page de présentation de la démarche. Vous y trouverez aussi les coordonnées de l'interlocuteur de votre DRAC pour toute question : https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Dotation-generale-de-decentralisation-DGD

Public(s) éligible(s)</u>: Communes, Départements, EPCl à fiscalité propre.

Votre région d'intervention

☐ Hauts-de-France

Si votre région n'est pas présente dans cette liste, nous vous invitons à contacter votre Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour plus d'informations.

https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Dotation-generale-dedecentralisation-DGD

https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-c decentralisation-DGD
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Auvergne-Rhône-Alpes
Bourgogne-Franche-Comté
☐ Bretagne
Centre-Val de Loire
Corse
Grand Est
Guadeloupe
Guyane

muni

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques muni
Acquisition et équipement de véhicules
Acquisition de collections
Extension ou évolution des horaires d'ouverture
Vous souhaitez effectuer plusieurs demandes ? Pour effectuer plusieurs demandes pour la même bibliothèque, vous devez déposer des dossiers distincts pour chaque nature d'opération. Après avoir déposé ce dossier, vous aurez la possibilité de le dupliquer depuis votre espace usager, afin de remplir un nouveau dossier sur la base des informations que vous avez déjà renseignées.
Veuillez préciser la nature de l'opération Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Construction
Rénovation
Mise en accessibilité
Extension
Restructuration
1. Identité du demandeur
Précision Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.
Type de collectivité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
☐ Intercommunalité
☐ Département
Nom de la collectivité maître d'ouvrage Indiquer le nom complet de la commune qui assure la maîtrise d'ouvrage.
Nom de la collectivité maître d'ouvrage Indiquer le nom complet de l'intercommunalité qui assure la maîtrise d'ouvrage (exemple : communauté d'agglomération de Cambrai).
Nom de la collectivité maître d'ouvrage Indiquer "Conseil départemental du" et le nom du département qui assure la maîtrise d'ouvrage.

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les b il la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à un syndicat mixte ou équivalent, veuillez indiquer son nom com	ibliothè _{plet}
e cas échéant.	٦
	J
Sous-préfecture Exemple : "01 Bourg-en-Bresse"	
our les Outre-mer saisissez les 3 premiers chiffres de votre code postal	
]
Nom de la (ou des) commune(s) d'implantation de l'opération	_
Population totale de la commune d'implantation /euillez indiquer la population totale en vous renseignant sur le lien suivant : http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/criteres_repartition.php	_
Nombre d'habitants total de l'intercommunalité /euillez indiquer le nombre total d'habitants sur le lien suivant : https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/	6676182
Représentant légal de la structure	
Prénom	_
Nom	_
Qualité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Maire	
] Président	
Maire adjoint	
☐ Vice-président	
Adresse postale	7
Numéro de téléphone	_
to the contract of the contrac]
Adresse électronique	_
·	٦

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques muni Personne chargée du suivi du présent dossier La personne en charge du suivi du dossier est Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Le représentant légal Une autre personne **Prénom** Nom Qualité Numéro de téléphone Adresse électronique **Equipement** Nom de l'équipement concerné Adresse postale **Equipement** Nom de l'équipement Adresse postale Nom de l'équipement Adresse postale Nom de l'équipement

Adresse postale

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques muni

2. Présentation du projet

Type de bibliothèque

- Equipement unique : l'équipement est le seul de la collectivité ayant la maîtrise d'ouvrage ;
- Tête de réseau : l'équipement concerné assure les fonctions de tête de réseau/bibliothèque principale au sein d'un réseau de plusieurs équipements ;
- Annexe ou équipement secondaire au sein d'un réseau de plusieurs équipements comprenant une tête de réseau;
- Autre : autres cas de figure, comprenant notamment les situations intercommunales complexes ou les réseaux n'ayant aucune tête de réseau.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Equipement unique	
Tête de réseau	
Annexe ou équipement secondaire	
Autre	
Veuillez saisir votre autre choix	
	ı
Surface plancher actuelle de l'équipement en m²	
	ı
Surface plancher future de l'équipement en m² Si la surface plancher future est inférieure à 100 m², la DGD Concours particulier - bibliothèques ne s'adres veuillez prendre contact avec la bibliothèque départementale	se pas à vous,
Année du projet Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Année 1 sur 5	
Année 2 sur 5	
Année 3 sur 5	
Année 4 sur 5	
Année 5 sur 5	
Date prévisionnelle de commencement de l'opération	
Date prévisionnelle de commencement de l'opération	l

Le porteur de projet ne peut commencer l'exécution de l'opération que lorsque le dossier de demande de financement est déclaré complet.

Par précaution, il est donc recommandé aux collectivités qui souhaitent bénéficier de la participation de l'Etat d'attendre la notification de la décision attributive de financement pour commencer l'opération. Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le premier acte juridique passé pour sa réalisation (hors études et acquisitions foncières qui ne constituent pas un commencement d'exécution).

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques muni Le porteur de projet ne peut commencer l'exécution de l'opération que lorsque le dossier de demande de financement est déclaré complet. Par précaution, il est donc recommandé aux collectivités qui souhaitent bénéficier de la participation de l'Etat d'attendre la notification de la décision attributive de financement pour commencer l'opération. Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le premier acte juridique passé pour sa réalisation (hors études et acquisitions foncières qui ne constituent pas un commencement d'exécution). Date prévisionnelle de fin de l'opération Date prévisionnelle de mise en service 3. Coût prévisionnel de l'opération **Précision** L'article L1111-10 du CGCT précise que toute collectivité territoriale maître d'ouvrage d'une opération d'investissement assure une participation minimale de 20 %. Attention: la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la DGD ne peuvent pas être mobilisées sur les mêmes dépenses. Coût total prévisionnel de l'opération HT en € D'autres financeurs interviennent-ils? Cochez la mention applicable ☐ Oui Non **Autres financeurs** Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix. Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles ☐ Région ☐ Département Fonds européen ☐ Autre Veuillez préciser votre choix "Autre" Sollicitez-vous un autre soutien de l'Etat? Cochez la mention applicable ☐ Oui Non Autres soutiens Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

DETR

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bib	liothèques mun
☐ DSIL	
☐ DPV	
☐ Autre	
Veuillez préciser votre choix "Autre"	
4. Attestations	
Je soussigné(e) Prénom et nom	
en ma qualité de	
Atteste sur l'honneur - Etre à jour des obligations légales administratives, sociales, fiscales et comptables ; - Que l'exécution de l'opération n'a pas débuté. En aucun cas l'accusé de réception du dépôt du dossier ne promesse de financement. Il est donc recommandé aux collectivités qui souhaitent bénéficier de la particip l'Etat, d'attendre la notification de la décision attributive de financement pour commencer l'opération ; - Que les informations ou données portées dans la demande de dotation sont exactes et sincères.	
Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Déclare avoir pris connaissance des obligations du porteur de projet et m'engage à les respecter en cas d'or l'aide A savoir : - Informer le service instructeur du début d'exécution effective de l'opération ; - Fournir toute pièce complémentaire jugée utile par le service instructeur pour instruire ma demande et sui réalisation de l'opération ; - Respecter les engagements de réalisation de l'opération ; - Informer le service instructeur en cas de modification de l'opération, y compris en cas de changement de de ma raison sociale ; - Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise el l'opération ; - Justifier les dépenses pour les paiements de l'aide ; - Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes piè informations en lien avec l'opération.	vre la ma situation, en oeuvre de
Cochez la mention applicable Oui	
Non	
demande une dotation de Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)	

5. Pièces constitutives du dossier

Dotation Generale de Decentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliotneque
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Schéma de développement de la lecture publique
Pour les départements, et les intercommunalités qui ont décidé que la lecture publique est d'intérêt intercommunal (art L330-2 du code du patrimoine et art. L5211-63 du code général des collectivités territoriales)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération : détail de la surface plancher et les conditions de réalisation de l'opération, détaillant le projet de fonctionnement de la future structure (personnel, budget d'acquisition, animation, composition des collections, horaires d'ouverture, partenariats,), les bénéfices attendus et objectifs de service.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération : fonctions du service, améliorations attendues
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération et les conditions de réalisation, notamment les usages prévus, les normes techniques et documentaires envisagées, le rôle et la contribution des différents partenaires en cas de coopération, un aperçu de la volumétrie à traiter et du fonds choisi, le suivi scientifique, les études et missions d'assistance, les dépenses de fonctionnement non-pérennes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération : fonctionnement, utilisation, et plan d'aménagement
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération : charte documentaire et/ou plan de développement des collections de l'établissement
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération : les publics visés, le diagnostic effectué, les bénéfices attendus, les moyens mis en œuvre, le plan de ressources humaines, les partenariats envisagés, le calendrier de mise en œuvre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération
Note explicative précisant l'objet de l'opération : les publics visés, le diagnostic effectué, les bénéfices attendus, les moyens mis en œuvre, le plan de ressources humaines, les partenariats envisagés, le calendrier de mise en œuvre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note de présentation détaillée de l'opération

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques mun Note explicative précisant l'objet de l'opération : les publics visés, le diagnostic effectué, les bénéfices attendus, les moyens mis en œuvre, le plan de ressources humaines, les partenariats envisagés, le calendrier de mise en œuvre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Tableaux des coûts pour les horaires d'ouverture
Pièce justificative à joindre en complément du dossier PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Avant-projet définitif (APD), accompagné des plans (plan de masse, plan par niveau, plan des façades) et du détail des surfaces en m² (surface plancher) des services de la bibliothèque
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Cahier des charges si une consultation a été effectuée
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Cahier des charges détaillé servant à la consultation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Cahier des charges détaillé
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Cahier des charges de la consultation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Etat des équipements à acquérir
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Etat des personnels qualifiés pour leur utilisation et leur maintenance
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Dans le cas d'une opération de numérisation concernant des documents partiellement protégés par le droit d'auteur, toute pièce légale attestant que la commune, l'EPCI ou le département est titulaire des droits afférant aux usages prévus, par exemple un contrat avec les ayants-droit)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Dossier graphique et les pièces écrites remises à la concurrence, en cas de réalisation d'une étude d'aménagement intérieur
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Plan d'aménagement du véhicule
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Schéma d'implantation du mobilier ou des équipements
Schéma d'implantation au 1cm/m²
Pièces budgétaires
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques muni

Veuillez télécharger et joindre le plan de financement en HT daté et signé par le porteur de projet indiquant les dépenses et les recettes ainsi que la part d'autofinancement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Plan de financement
Veuillez télécharger et joindre le plan de financement en HT daté et signé par le porteur de projet indiquant les dépenses et les recettes ainsi que la part d'autofinancement.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Coût annuel ou pluriannuel des dépenses de l'opération
Veuillez joindre un tableau détaillant le coût de l'opération par an, daté et signé par le porteur de projet en cas de projet pluriannuel
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Montant prévisionnel total de la dépense en HT détaillé par lot
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du fichier, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Montant prévisionnel total de la dépense en HT détaillé par lot
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du fichier, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Devis détaillé du ou des fournisseur(s) retenu(s) correspondant au montant du projet
Le cas échéant, les pièces constitutives du marché (cahier des charges, appel d'offre).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Factures relatives aux études ou devis détaillés des fournisseurs retenus
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Factures relatives aux études ou devis détaillés des fournisseurs retenus
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bilan des exercices précédents
Détailler la mise en œuvre de l'année n-1, les dépenses engagées et le bilan d'impact sur les publics et l'organisation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Budget prévisionnel sur 5 ans
Pièces administratives
Pièce justificative à joindre en complément du dossier RIB
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Délibération ou décision de l'organe délibérant

modalité de financement) datée et signée par le porteur de projet. Pièce justificative à joindre en complément du dossier Délibération ou décision de l'organe délibérant Délibération ou décision de la collectivité qui doit littéralement autoriser la sollicitation d'une aide financière de l'Etat dans le cadre de la DGD datée et signée par le porteur du projet. Pièce justificative à joindre en complément du dossier Permis de construire, accompagné de l'avis des services préfectoraux de sécurité Ou dans l'attente, le récépissé du dépôt de demande de permis de construire. Si vous n'êtes pas concerné, veuillez contacter le conseiller Livre et de lecture de votre DRAC. Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Plan de situation Pièce justificative à joindre en complément du dossier Extrait de la matrice cadastrale **Autres documents** Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Document Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Document

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques muni Délibération ou décision de la collectivité qui doit littéralement autoriser la sollicitation d'une aide financière de l'Etat

dans le cadre de la DGD, adoptant l'APD de l'opération et arrêtant les modalités de financement (adoption du projet,

Information finale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Précision

☐ Document

Les articles R.1614-86 et R.1614-94, du CGCT créent pour les communes, EPCI ou départements bénéficiaires, l'obligation d'informer le préfet de région du commencement de l'exécution de l'opération ainsi que de son achèvement. Cette information se fait par courrier du maire, du président de l'EPCI ou du président du conseil départemental au préfet de région.

Par ailleurs, conformément aux articles R.1614-87 et R.1614-95 du CGCT, le préfet de région peut demander le reversement de tout ou partie de l'aide de l'Etat :

- Si l'affectation de l'équipement a été modifiée ou si les lieux ont été désaffectés sans raisons techniques motivées, pour ce qui est des constructions ou aménagements immobiliers :
- Lorsque la collectivité bénéficiaire n'a pas engagé un montant de dépenses au moins égal au montant attribué, à l'expiration d'un délai de 2 ans à compter de la notification du financement ;
- Dans le cas où le projet n'est pas commencé deux ans à compter de la notification de financement, il est possible de demander une prorogation qui sera étudiée par la préfecture, en lien avec le service instructeur de la DRAC.

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) - Concours particulier pour les bibliothèques muni

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.